

# MY FICHE PRATIQUE FÊTE DES LUMIÈRES

**La Fête des Lumières 2021, événement majeur de la Ville de Lyon, se déroulera pendant 4 soirées : du mercredi 8 au samedi 11 décembre.**

La Presqu'île bénéficiera de l'ensemble des oeuvres lumière dans un périmètre entre Bellecour et Terreaux, jusqu'aux SUBS.

## HORAIRES

- **Mercredi 8 et jeudi 9 : 19h-23h.**
- **Vendredi 10 et samedi 11 : 20h-24h.**

## ACCÈS PRESQU'ÎLE

- La Presqu'île est **ouverte aux piétons tous les jours pendant toute la durée de la Fête, hors rue Paul Chenavard entre la rue du Plâtre et la rue Longue.**
- La Presqu'île est **fermée à la circulation véhicules** :
  - Les 8 et 9 décembre de 17h30 à 23h30.
  - Les 10 et 11 décembre de 18h30 à 00h30.
- Les **rues interdites au stationnement à partir de 12h** : rue E. Herriot, rue P. Chenavard, rue de Brest, rue Gasparin, rue E. Zola, rue des Archers, rue Childebert (de Place des Jacobins à la rue de la République), rue J. de Tournes (de Place des Jacobins à rue de la République), rue J. Fabre, l'ensemble de la Place des Jacobins, rue P. Carnot.

## LIVRAISONS

- Vos prestataires pourront assurer leurs livraisons tous les jours de la Fête jusqu'à 11h30.
- Le stationnement des poids lourds est interdit dans tout le périmètre pendant la Fête.

## RÉSEAU TCL RENFORCÉ

- **Horaires habituels** : les 4 jours de la Fête, jusqu'à 2h du matin le vendredi et le samedi.
- **Service gratuit** : mercredi 8 décembre, à partir de 16h.
- **Jeudi 9, vendredi 10 et samedi 11** : trajets illimités de 16h à la fin du service avec le ticket « **TCL en Fête** », 3,10€.
- Trajets illimités avec les **tickets 24h** (6€), **48h** (11,50€), **72h** (15,50€).

## PARKINGS

- Les **Parkings ouverts durant la Fête** : Opéra, Cordeliers, Confluence, Gros Cailloux, Saint-Just.
- Les **Parkings fermés** de 18h à 00h entrées et sorties incluses : Terreaux, Célestins, Hôtel de Ville, Bellecour, République, Antonin Poncet, Grolée, Saint Antoine, Tupin, Saint Georges, Saint Jean.
- Des **parkings pour les autocars** sont réservés : Quai Augagneur, quai Sarrail, complément possible sur le quai Perrache.
- **Parking PMR** : Quai Jean Moulin entre la rue de l'Arbre Sec et le n°10

## PASSERELLES

Les passerelles du Palais de Justice et de l'Homme de la Roche seront fermées pendant l'exploitation (8 et 9 déc. de 18h à 23h / 10 et 11 déc. de 19h à 24h). La passerelle Saint Vincent sera fermée du 5 au 12 décembre inclus.

# MY FICHE PRATIQUE FÊTE DES LUMIÈRES

**La Fête des Lumières 2021, événement majeur de la Ville de Lyon, se déroulera pendant 4 soirées : du mercredi 8 au samedi 11 décembre.**

La Presqu'île bénéficiera de l'ensemble des oeuvres lumière dans un périmètre entre Bellecour et Terreaux, jusqu'aux SUBS.

## MONTAGE ET DÉMONTAGE DES OEUVRES

- **Montage** : premier montage à partir du 29 novembre.
- **Démontage** : dernier démontage le 14 décembre.

## COMMUNICATION SUR LA FÊTE DES LUMIÈRES

- **Chalets d'information** : place Louis Pradel, place de la République, place Edouard Commette et Place Bellecour du 4 au 11 décembre :
  - Du 4 au 7 décembre : 14h-19h
  - Du 8 au 9 décembre : 14h-23h
  - Du 10 au 11 décembre : 14h-00h
- Une équipe de 16 saisonniers mobilisés.
- Une **signalétique adaptée** à l'évènement dans toute la ville.
- Un dispositif d'**agents ambulants** (10 segways) au coeur de la foule.
- Une **application smartphone**, le **site internet** et les **réseaux sociaux** relayant les informations en temps réel.
  
- **Relai de vos événements** : [www.mypresquile.com](http://www.mypresquile.com)
- **Kit communication** disponible auprès de My Presqu'île : [apillant@mypresquile.com](mailto:apillant@mypresquile.com)

## CONTACTS UTILES

- SAMU : 15 / Police : 17
- Police municipale : 04 72 10 39 00
- Lyon en Direct : 04 72 10 30 30
  
- My Presqu'île : 04.78.30.02.26

## SUIVRE LA FÊTE DES LUMIÈRES

- [www.mypresquile.com](http://www.mypresquile.com)
- [www.fetedeslumieres.lyon.fr](http://www.fetedeslumieres.lyon.fr)

*Cette fiche pratique est éditée par My Presqu'île, structure publique-privée de développement du centre-ville de Lyon, en partenariat avec la Direction des Événements et de l'Animation de la Ville de Lyon.*



*Port du masque obligatoire sur tout le périmètre.*